



Speech-Language & Audiology Canada
Orthophonie et Audiologie Canada
Communicating care | La communication à coeur

Exposé de position d'OAC

sur le nombre de cas et la charge de travail des orthophonistes en milieu scolaire

Orthophonie et Audiologie Canada
#1000-1 rue Nicholas St.
Ottawa, ON K1N 7B7
613.567.9968
1.800.259.8519
info@sac-oac.ca
www.sac-oac.ca

mai 2022

Membres du comité :

1. Wenonah Campbell, présidente, Ph. D., O(C)
2. Sarah Dowling, B. Sc., M. Phil., agréée, O(C)
3. Shanda Duggleby Wenzel, agréée, O(C)
4. Amanda Lumini, M. Sc., agréée, O(C)
5. Darrelyn Snider, M. A., orthophoniste
6. Caroline Erdos, représentante d'OAC, Ph. D., O(C)

Un exposé de position représente l'orientation que l'ACOA a prise sur un sujet ou propose des lignes directrices pour des domaines particuliers de la pratique. Ces positions ont une dimension temporelle et représentent la pensée de l'Association à un moment particulier.

Position

C'est la position d'Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) que les orthophonistes en milieu scolaire doivent adopter une approche axée sur la charge de travail qui reconnaît l'éventail complet de services offerts ainsi que toutes les activités nécessaires pour remplir leurs fonctions en tant que membres essentiels des équipes-écoles. Il faut défendre les intérêts des orthophonistes en milieu scolaire auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux, des conseils scolaires et autres principales parties prenantes afin que la charge de travail des orthophonistes soit gérable et que tous les élèves reçoivent le support dont ils ont besoin à l'école pour participer, se sentir inclus et atteindre leurs objectifs sociaux et scolaires, de même que leurs objectifs de carrière.

Contexte

Les orthophonistes sont des membres essentiels des établissements scolaires qui aident des élèves de tous âges aux prises avec des troubles de la parole, du langage et de la communication à développer leurs capacités sur les plans scolaire et personnel. Tous les élèves du Canada méritent d'avoir accès, en temps opportun, à des services d'orthophonie complets et fondés sur des données probantes en milieu scolaire (OAC, 2019a). Malgré le rôle essentiel qu'ils jouent dans les écoles du Canada, un récent rapport indique qu'il y a un nombre insuffisant d'orthophonistes dans les écoles du pays pour répondre aux besoins des élèves qui nécessitent leurs services ou à qui ces services seraient bénéfiques (OAC, 2019b). Depuis très longtemps, des rapports indiquent des taux insuffisants de dotation de personnel orthophonistes dans les écoles au Canada (p. ex., Kaegi et coll., 2002).

Tandis que le nombre inadéquat d'orthophonistes dans les écoles canadiennes a de nombreuses conséquences sur les élèves, leurs familles, le système d'éducation et la société (OAC, 2019a, 2020), l'un des problèmes qui résultent de cette situation s'avère la taille et la capacité à gérer le nombre de cas et la charge de travail de ces professionnels. Des représentants de presque chaque province et territoire du Canada ont déterminé que le nombre de cas et la charge de travail exigés de ces professionnels constituent le problème le plus pressant auquel il faut s'attaquer (OAC, 2019b). Ces préoccupations ont également été identifiées comme étant prioritaires dans la documentation qui traite du stress au travail (p. ex., Farquharson et coll., 2020, Catz et coll., 2010; Marante et Farquharson, 2021).

Afin de répondre aux préoccupations relatives à ce problème, il faut définir « nombre de cas » et « charge de travail ». En général, le nombre de cas fait référence au nombre d'élèves qui, à n'importe quel moment, font partie de la liste des clients de l'orthophoniste et qui reçoivent des services directs (p. ex., évaluation ou intervention individuelle) ou indirects (p. ex., consultation, collaboration, participation aux rencontres de planification) (adapté d'un document de l'American Speech-Language-Hearing Association [ASHA], non daté). En revanche, la charge de travail fait référence à toutes les activités réalisées par l'orthophoniste dans le cadre de ses fonctions pour répondre aux exigences de son poste. Cela inclut la prestation de services aux élèves, la participation aux rencontres d'équipe et aux initiatives générales de l'école en matière de prévention ou le fait de siéger dans des comités pertinents, de rédiger des documents et de remplir des formulaires de conformité, d'offrir de la supervision aux aides-orthophonistes ou aides à l'éducation, ainsi que de participer à des activités de perfectionnement professionnel afin de conserver leur droit d'exercer et maintenir leurs connaissances à jour (adapté d'un document de l'ASHA, 2002). Comme le démontre le tableau 1 qui se trouve en annexe, l'étendue des activités comprises dans la charge de travail de l'orthophoniste en milieu scolaire, y compris les services axés sur les élèves et les responsabilités administratives, est considérable.

Les conséquences d'un nombre excessif de cas et d'une charge de travail considérable sont énormes tant pour les élèves, les enseignants et autres membres du personnel scolaire que pour

l'orthophoniste et le système d'éducation. Par exemple, le nombre élevé de cas et les trop lourdes charges de travail des orthophonistes en milieu scolaire sont associés à :

- une diminution du nombre d'élèves dirigés vers les services d'orthophonie même s'ils en ont besoin (OAC, 2019b);
- des restrictions dans les types de services mis à la disposition des élèves ainsi que dans le nombre et la nature des interventions fournies (Biancone et coll., 2014; Brandel, 2020; Brandel et Loeb, 2011; Dowden et coll., 2006; Schooling, 2003; OAC, 2019b; Sugden et coll., 2018; Swaminathan et Farquharson, 2018);
- des progrès moins mesurables chez les élèves pendant leur suivi (Schooling, 2003);
- une moins grande collaboration entre les orthophonistes, les enseignants et les autres membres du personnel de l'école (Archibald, 2017; ASHA, non daté);
- une moins grande satisfaction des orthophonistes par rapport à leur travail (Amir et coll., 2021; Blood et coll., 2002; Farquharson et coll., 2020; Kaegi et coll., 2002) et des niveaux plus élevés de stress lié au travail (Harris et coll., 2009, Caesar et Nelson, 2008);
- moins de temps mis à la disposition des orthophonistes pour qu'ils puissent exercer en fonction de données probantes (Hoffman et coll., 2013) et participer à des activités de perfectionnement professionnel (ASHA, non daté);
- des difficultés à inciter les orthophonistes en milieu scolaire à offrir des stages aux étudiants en orthophonie et à les superviser (ASHA, non daté);
- des difficultés à recruter et à maintenir en poste les orthophonistes en milieu scolaire (Dowden et coll., 2006; Edgar et Rosa-Lugo, 2007; Farquharson et coll., 2020; Hutchins et coll., 2010).

L'Association canadienne des ergothérapeutes, l'Association canadienne de physiothérapie et OAC ont établi un partenariat pour élaborer l'outil de gestion prévisionnel du nombre de cas (OGPNC) en 2011. Cet outil permet de classer les clients à l'aide de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (Organisation mondiale de la santé), de coter le niveau de complexité des interventions requises ainsi que d'estimer la durée des interventions. La durée des interventions des clients est ensuite appariée au temps nécessaire en ressources humaines afin de déterminer le nombre de clients pouvant être pris en charge efficacement. Bien que cet outil ait son utilité en ce qui concerne le nombre de cas et la charge de travail pour des clientèles bien précises et des modèles de prestation de services cliniques spécifiques, le fait qu'il soit centré sur des profils de déficiences individuels ne se prête guère au contexte scolaire où les caractéristiques de la population étudiante et de la communauté scolaire, les approches pédagogiques, l'environnement de la classe et le contenu du programme d'études doivent être évalués conjointement avec les besoins de chaque étudiant afin de déterminer les ressources humaines nécessaires.

En ce qui concerne la gestion du nombre de cas, l'ASHA avait déjà recommandé de fixer des limites supérieures quant au nombre de cas pouvant être géré par un orthophoniste en milieu scolaire (ASHA, non daté). Cependant, comme il n'y a pas d'étude qui justifie de fixer un nombre spécifique de cas et que cela ne tient pas compte des besoins divergents des élèves et de l'étendue des services fournis en milieu scolaire qui, eux, ont des répercussions sur le temps de travail imposé aux orthophonistes (ASHA, non daté), l'ASHA a changé sa position et recommande maintenant une approche axée sur la charge de travail. Ce changement transparaît dans la déclaration commune de l'ASHA, de l'American

Occupational Therapy Association et de l'American Physical Therapy Association dans laquelle les trois associations professionnelles recommandent « un changement de paradigme vers un modèle axé sur la charge de travail dans les établissements scolaires en tant qu'approche optimale pour maximiser le rendement des élèves » (American Occupational Therapy Association, American Physical Therapy Association et American Speech-Language-Hearing Association, 2014, p. 5). Au cours des dernières années, d'autres associations professionnelles d'orthophonistes ont aussi recommandé que leurs membres utilisent l'approche axée sur la charge de travail lorsqu'ils exercent en milieu scolaire (p. ex., Speech Pathology Australia, 2017).

Concernant l'adoption et la mise en œuvre d'une approche axée sur la charge de travail, des lignes directrices provenant de l'ASHA et d'autres sources expliquent comment les orthophonistes et autres professionnels qui travaillent en milieu scolaire peuvent s'y prendre pour effectuer une analyse de leur charge de travail (p. ex., ASHA, non daté; Cirrin et coll., 2003; Jackson et coll., 2006). En général, ces sources recommandent des processus similaires :

1. Rassembler les données relatives au temps consacré à toutes les activités centrées sur l'élève d'une part et au temps consacré aux tâches administratives d'autre part pendant une période prédéterminée (p. ex., consigner l'utilisation du temps par intervalles de 15 minutes sur quelques semaines, ce qui devrait refléter le temps nécessaire pour soutenir les élèves ayant des besoins de niveaux variables);
2. Consigner toutes les activités qui n'ont pas pu être réalisées et le temps qu'il aurait fallu leur consacrer;
3. Rassembler les données relatives aux différentes activités et aux divers membres du personnel afin de déterminer la manière dont le temps est utilisé actuellement et les lacunes éventuelles de services;
4. Transmettre ces données aux parties prenantes pertinentes afin de trouver des solutions.

Plusieurs avenues ont été étudiées en ce qui concerne la gestion de la charge de travail, y compris les types de modèles de prestation de services (p. ex., Garfinkel et Seruya, 2018; OAC, 2020; Swaminathan et Farquharson, 2018), le recours à la prestation de services virtuels (p. ex., Boisvert et Hall, 2019), les méthodes d'établissement des horaires (p. ex., Cirren et coll., 2003), le recours à des aides-orthophonistes ou à des aides à l'éducation sous la supervision de l'orthophoniste (p. ex., SAC, 2019a), ainsi que la revendication de ressources additionnelles (p. ex., Cirren et coll., 2003). Toutefois, toute décision de mettre en œuvre des solutions de gestion de la charge de travail doit garantir que les services répondent aux besoins des élèves et sont fondés sur des données probantes. Une description détaillée des [diverses méthodes de gestions de la charge de travail](#) contenant des exemples concrets peut être consultée dans le portail de l'ASHA dans la section *Professional Issues*.

Justification

Plusieurs préoccupations ont été soulevées au sujet des répercussions du nombre élevé de cas et des lourdes charges de travail sur les services d'orthophonie offerts aux élèves dans les écoles. L'ampleur du nombre de cas et la charge de travail excessive entraînent des effets négatifs sur les élèves et leurs familles, les orthophonistes, le personnel enseignant et les autres membres du personnel scolaire, ainsi que sur le système d'éducation. Cet exposé de position a été rédigé afin :

- de permettre d'examiner les problèmes relatifs au nombre de cas et à la charge de travail dans les écoles,

- d'aider les membres et associés d'OAC qui travaillent en milieu scolaire à s'attaquer à ces problèmes,
- d'identifier les ressources, le perfectionnement professionnel ou les études nécessaires sur le sujet,
- de soutenir les activités de défense des intérêts d'OAC qui portent sur les questions relatives au nombre de cas et à la charge de travail en orthophonie dans les écoles.

Recommandations

Quatre recommandations sont formulées dans cet exposé de position:

1. Que les orthophonistes travaillant dans les écoles adoptent une approche fondée sur la charge de travail.
2. Que OAC explore les outils de gestion de la charge de travail existants qui pourraient être adaptés pour être utilisés par les orthophonistes travaillant dans les écoles au Canada.
3. Que OAC commissionne une étude nationale sur la charge de travail et les problèmes liés à la charge de travail des orthophonistes travaillant dans les écoles du Canada.
4. Que OAC s'engage dans des initiatives nationales de défense des intérêts afin d'obtenir des fonds pour étudier en profondeur les problèmes de charge de travail et mettre en œuvre des solutions.

OAC reconnaît l'importance cruciale de répondre aux préoccupations relatives au nombre de cas et à la charge de travail excessive des orthophonistes qui travaillent en milieu scolaire au Canada, ainsi que les effets négatifs que cela peut avoir sur les élèves et leurs familles, les professionnels et le système d'éducation. OAC recommande que les orthophonistes en milieu scolaire adoptent une approche axée sur la charge de travail qui tient compte de tout l'éventail de services et d'activités qu'ils effectuent en tant que membres essentiels de l'équipe-école.

Les orthophonistes en milieu scolaire doivent être en mesure de consigner avec précision le temps nécessaire pour accomplir l'intégralité de leurs fonctions, ainsi que de déterminer les répercussions que cela peut avoir sur leurs services s'ils sont incapables d'accomplir les services et les activités associées à ces fonctions. Ils doivent également pouvoir transmettre ces renseignements de manière efficace aux bailleurs de fonds et autres parties prenantes. Afin de répondre à ces besoins, OAC recommande d'explorer les outils de gestion de la charge de travail qui existent à l'heure actuelle, comme le [calculateur de charge de travail de l'ASHA](#) qu'il serait possible d'adapter et d'évaluer afin que les orthophonistes qui travaillent en milieu scolaire au Canada puissent l'utiliser. Les outils de ce genre permettent aux orthophonistes et aux équipes de réfléchir à la façon dont ils utilisent leur temps et d'envisager des modifications. En outre, ces renseignements peuvent s'avérer utiles comme point de départ pour les orthophonistes qui désirent établir un dialogue avec leurs gestionnaires et autres administrateurs au sujet de l'étendue des services d'orthophonie en milieu scolaire et du temps dont ils disposent pour effectuer toutes les activités, y compris les tâches centrées sur l'élève et celles qui sont de nature administrative. L'obtention de données claires et précises sur la charge de travail permettrait aux orthophonistes de démontrer leur contribution et de revendiquer les ressources humaines nécessaires pour que tous les élèves qui ont besoin de services d'orthophonie à l'école puissent y avoir accès.

OAC tient surtout à reconnaître que les orthophonistes ne peuvent résoudre les nombreux problèmes liés à la charge de travail à eux seuls. Par conséquent, elle s'engage à jouer un rôle actif et de premier plan pour la défense des intérêts, la formation et le perfectionnement professionnel portant sur cette question. OAC recommande qu'une étude structurée et empirique à l'échelle nationale soit commissionnée afin de documenter les problèmes liés au nombre de cas et à la charge de travail des

orthophonistes en milieu scolaire de chaque province et territoire pour s'assurer d'avoir une pleine compréhension du problème.

Les études actuelles sur le nombre de cas et la charge de travail des orthophonistes qui travaillent dans les écoles canadiennes sont rares et désuètes (p. ex., Kaegi et coll., 2002). Pour plaider correctement en faveur d'un changement, OAC et ses membres doivent comprendre dans quelle mesure les orthophonistes en milieu scolaire utilisent une approche axée sur le nombre de cas ou une approche axée sur la charge de travail, les données qu'on leur demande d'analyser et de transmettre dans des rapports, les problèmes qu'ils vivent et les répercussions que cela peut avoir sur eux, leurs services, ainsi que sur les élèves, les familles et le personnel enseignant auxquels ils fournissent leurs services. OAC reconnaît la nécessité de revendiquer que le gouvernement assure le financement d'une étude sur les préoccupations relatives à la charge de travail des orthophonistes dans l'ensemble du pays, de même que d'élaborer, d'évaluer et d'étudier la mise en œuvre de diverses solutions pour régler ces problèmes.

Il est urgent d'obtenir des données complètes et cohérentes sur la charge de travail des orthophonistes de l'ensemble du Canada afin d'éclairer et de soutenir les revendications concernant les problèmes de charge de travail, ainsi que d'améliorer la capacité des orthophonistes à fournir des services de qualité élevée dans les écoles du Canada.

References

- American Occupational Therapy Association, American Physical Therapy Association, & American Speech-Language-Hearing Association. (2014). Workload approach: A paradigm shift for positive impact on student outcomes. <https://www.aota.org/-/media/Corporate/Files/Practice/Children/APTA-ASHA-AOTA-Joint-Doc-Workload-Approach-Schools-2014.pdf>
- American Speech-Language-Hearing Association (n.d.). *Caseload/Workload* (Practice Portal). <https://www.asha.org/practice-portal/professional-issues/Caseload-and-Workload/>.
- American Speech-Language-Hearing Association. (2002). *A workload analysis approach for establishing speech-language caseload standards in the school: position statement* [Position Statement]. <https://www.asha.org/policy>.
- Amir, R., Jones, S. E., Frankel, D., & Fritzsich, J. (2021). Job satisfaction of school-based speech-language pathologists in New York State as a function of workplace features. *Perspectives of the ASHA Special Interest Groups*, 6(2), 470-484. https://doi.org/doi:10.1044/2020_PERSP-20-00196
- Archibald, L. M. (2017). SLP-educator classroom collaboration: A review to inform reason-based practice. *Autism & Developmental Language Impairments*, 2, 2396941516680369. <https://doi.org/10.1177/2396941516680369>
- Biancone, T.L., Farquharson, K., Justice, L.M., Schmitt, M.B., & Logan J.A. (2014). Quality of language intervention provided to primary-grade students with language impairment. *Journal of Communication Disorders*, 49,13-24. <https://doi.org/10.1016/j.jcomdis.2014.03.001>
- Blood, G. W., Ridenour, J. S., Thomas, E. A., Qualls, C. D., & Hammer, C. S. (2002). Predicting job satisfaction among speech-language pathologists working in public schools. *Language Speech and Hearing Services in Schools*, 33, 282-290. <https://doi.org/0161-1461/02/3304-0282>
- Boisvert, M. K., & Hall, N. (2019). Telepractice for school-based speech and language services: A workload management strategy. *Perspectives of the ASHA Special Interest Groups*, 4(1), 211-216. https://doi.org/doi:10.1044/2018_PERS-SIG18-2018-0004
- Brandel, J. (2020). Speech-language pathology services in the schools: A follow-up 9 years later. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools*, 51(4), 1037-1048. https://doi.org/doi:10.1044/2020_LSHSS-19-00108
- Brandel, J., & Loeb, D. F. (2011). Program intensity and service delivery models in the schools: SLP survey results. *Language Speech and Hearing Services in Schools*, 42(4), 461-490. [https://doi.org/10.1044/0161-1461\(2011/10-0019\)](https://doi.org/10.1044/0161-1461(2011/10-0019))
- Caesar, L. G., & Nelson, N. W. (2008). Perceptions of job stress and satisfaction among school-based SLPs: Challenges versus rewards. *Perspectives on Swallowing and Swallowing Disorders (Dysphagia)*, 9(4), 126-134. <https://doi.org/doi:10.1044/sbi9.4.126>

- Cirrin, F., Bird, A., Biehl, L., Disney, S., Estomin, E., Rudebusch, J., Schraeder, T., & Whitmire, K., (2003). Speech-language caseloads in the schools: A workload analysis approach to setting caseload standards. *Seminars In Speech and Language, 24*(3), 155-180.
- Dowden, P., Alarcon, N., Vollan, T., Cumley, G. D., Kuehn, C. M., & Amtmann, D. (2006). Survey of SLP caseloads in Washington State schools: Implications and strategies for action. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools, 37*(2), 104-117.
[https://doi.org/doi:10.1044/0161-1461\(2006/013\)](https://doi.org/doi:10.1044/0161-1461(2006/013))
- Edgar, D. L., & Rosa-Lugo, L. I. (2007). The critical shortage of speech-language pathologists in the public-school setting: Features of the work environment that affect recruitment and retention. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools, 38*(1), 31-46.
[https://doi.org/10.1044/0161-1461\(2007/004\)](https://doi.org/10.1044/0161-1461(2007/004))
- Farquharson, K., Therrien, M., Barton-Hulse, A., & Brandt, A. F. (2020). How to recruit, support, and retain speech-language pathologists in public schools. *Journal of School Leadership. https://doi.org/10.1177/1052684620966062*
- Garfinkel, M., & Seruya, F. M. (2018). Therapists' perceptions of the 3:1 Service Delivery Model: A workload approach to school-based practice. *Journal of Occupational Therapy, Schools, & Early Intervention, 11*(3), 273-290. <https://doi.org/10.1080/19411243.2018.1455551>
- Harris, S. F., Prater, M. A., Dyches, T. T., & Heath, M. A. (2009). Job stress of school-based speech-language pathologists. *Communication Disorders Quarterly, 30*(2), 103-111.
<https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1177/1525740108323856>
- Hoffman, L. M., Ireland, M., Hall-Mills, S., & Flynn, P. (2013). Evidence-based speech-language pathology practices in schools: Findings from a national survey. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools, 44*(3), 266-280. [https://doi.org/doi:10.1044/0161-1461\(2013/12-0041\)](https://doi.org/doi:10.1044/0161-1461(2013/12-0041))
- Hutchins, T. L., Howard, M., Prelock, P. A., & Belin, G. (2010). Retention of School-based SLPs: Relationships among caseload size, workload satisfaction, job satisfaction, and best practice. *Communication Disorders Quarterly, 31*(3), 139-154.
<https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1177/1525740109336870>
- Jackson, L., Polichino, J., & Potter, K. (2006). Transforming caseload to workload in school-based and early intervention occupational therapy services. <https://www.aota.org/-/media/Corporate/Files/AboutOT/Professionals/WhatsOT/CY/Fact-Sheets/Workload-fact.pdf>
- Kaegi, S., Svitich, K., Chambers, L., Bakker, C., & Schneider, P. (2002). Job satisfaction of school speech-language pathologists. *Canadian Journal of Speech-Language Pathology and Audiology, 26*(3), 126-137. https://www.cjslpa.ca/download.php?file=/2002_JSLPA_Vol_26/No_03_121-164/Kaegi_Svitich_Chambers_JSLPA_2002.pdf

- Katz, L. A., Maag, A., Fallon, K. A., Blenkarn, K., & Smith, M. K. (2010). What makes a caseload (un) manageable? School-based speech-language pathologists speak. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools, 41*(2), 139-151. [https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1044/0161-1461\(2009/08-0090\)](https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1044/0161-1461(2009/08-0090))
- Marante, L., & Farquharson, K. (2021). Tackling burnout in the school setting: Practical tips for school-based speech-language pathologists. *Perspectives of the ASHA Special Interest Groups, 6*(3), 665-675. https://doi.org/doi:10.1044/2021_PERSP-20-00262
- Schooling, T. L. (2003). Lessons from the National Outcomes Measurement System (NOMS). *Seminars in Speech and Language, 24*(03), 245-256.
- Speech-Language & Audiology Canada (2019a). SAC Position Statement on the role of speech-language pathologists in schools. https://www.sac-oac.ca/sites/default/files/resources/sac_s-lps_in_schools_position_statement_en.pdf
- Speech-Language & Audiology Canada. (2019b). Speech-language pathology services in schools working group national advocacy proposal. https://www.sac-oac.ca/system/files/resources/Schools_National_Advocacy_Proposal_approved_by_Board_January_20_2020.pdf
- Speech-Language & Audiology Canada (2020). SAC Position Paper on speech-language pathology service delivery models in schools. https://www.sac-oac.ca/sites/default/files/SAC-OAC_S-LP_In_Schools_Delivery_Models_EN_V1.pdf
- Speech Pathology Australia. (2017). Speech pathology in schools. <https://speechpathologyaustralia.cld.bz/Speech-Pathology-in-Schools-2017>
- Sugden, E., Baker, E., Munro, N., Williams, A. L., & Trivette, C. M. (2018). Service delivery and intervention intensity for phonology-based speech sound disorders. *International journal of language & communication disorders, 53*(4), 718-734. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/1460-6984.12399>
- Swaminathan, D., & Farquharson, K. (2018). Using response to intervention for speech sound disorders: Exploring practice characteristics and geographical differences. *Perspectives of the ASHA Special Interest Groups, 3*(16), 53-66. <https://doi.org/doi:10.1044/persp3.SIG16.53>

Tableau 1 : Activités régulières comprises dans la charge de travail des orthophonistes

Activités axées sur les élèves
<p>Activités ayant pour but d'aider les élèves qui ont des besoins individuels liés à la parole, au langage, à la littératie, à la communication, à la fluidité, à la voix et à la déglutition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les élèves pour connaître leurs besoins liés à la parole, au langage, à la littératie, à la communication, à la fluidité, à la voix et à la déglutition. Cela englobe les tâches suivantes : <ul style="list-style-type: none"> » communiquer avec les familles, recueillir des renseignements auprès des enseignants, tenir des activités d'évaluation structurées et non structurées, analyser et transmettre les résultats; » procéder à la collecte de données bilingues ou multilingues et aux activités d'évaluation nécessaires pour différencier l'acquisition incomplète d'une langue d'un trouble du langage, au besoin. • Réévaluer et suivre les élèves. • Fournir des interventions individuelles ou en petits groupes. • Planifier et superviser le travail accompli par les aides-orthophonistes ou le personnel de soutien à l'éducation pour permettre la réalisation d'interventions supplémentaires. • Planifier et préparer des leçons de classe afin de supporter un élève ou un groupe d'élèves. • Réaliser des dépistages auditifs (s'il y a lieu). • Rédiger des rapports de dépistage ou d'évaluation, d'évolution et de fermeture de dossiers. • Planifier et préparer un programme d'activités à faire à la maison en fonction des objectifs scolaires en collaboration avec le tuteur légal ou la famille. • Procéder à des observations en classe, émettre des recommandations pour organiser l'environnement de manière à favoriser l'atteinte des objectifs de communication de l'élève. • Tenir des réunions pour discuter des cas avec les enseignants. • Orienter l'élève vers d'autres professionnels à l'intérieur ou à l'extérieur du système scolaire. • Remplir les documents nécessaires pour justifier l'acheminement vers des services de soutien à l'extérieur du système scolaire. • Communiquer avec les familles. • Fournir une formation directe aux proches aidants. • Assurer la communication et la coordination avec les organismes à l'extérieur de l'école. • Participer aux réunions de planification ou aux réunions d'équipe. • Analyser les exigences du programme d'étude pour chaque élève et fournir des recommandations ou des stratégies au personnel enseignant. • Contribuer à l'élaboration des objectifs de communication du plan d'enseignement individualisé (PEI). • Contribuer aux plans de transition des élèves et participer aux réunions de planification de la transition. • Programmer et maintenir l'équipement des technologies fonctionnelles et de suppléance à la communication. • Former les enseignants, les aides-enseignants et les proches aidants pour l'utilisation des technologies fonctionnelles et de suppléance à la communication par l'élève.

Activités ayant pour but d'aider tous les élèves :

- Aider au dépistage et à l'identification des élèves qui ont des besoins liés à la parole, au langage, à la littératie, à la communication, à la fluidité, à la voix et à la déglutition (p. ex., entretiens avec les enseignants, observations en classe).
- Soutenir les besoins d'élèves de diverses cultures. Cela englobe :
 - » la collecte de données bilingues et multilingues;
 - » la tenue des activités d'évaluation nécessaires pour différencier l'acquisition incomplète d'une langue d'un trouble du langage;
 - » le soutien des enseignants dans la planification des activités langagières pour les élèves qui apprennent une nouvelle langue.
- Assister aux réunions de planification des activités et aux réunions d'équipe.
- Participer aux rencontres de parents, s'il y a lieu.
- Analyser les exigences du programme d'études et fournir des recommandations ou des stratégies au personnel enseignant au sujet de l'éventail de besoins dans leur classe ou dans l'école.
- Participer aux activités en classe qui visent à prévenir les problèmes scolaires, ainsi que les problèmes de communication et de littératie (p. ex., leçons offertes à l'ensemble de la classe, travail en petit groupe dans un centre).
- Planifier et préparer les leçons offertes en classe en collaboration avec l'enseignant de la classe ou l'équipe-école.
- Concevoir et entreprendre des activités de prévention et des interventions avant d'orienter l'élève vers d'autres professionnels (p. ex., élaborer des programmes individuels avec le personnel enseignant afin qu'ils les utilisent en classe, fournir des consultations, offrir du soutien dans la classe, effectuer de l'observation en classe, fournir du soutien pour adapter l'environnement de manière à améliorer les occasions de communiquer et de favoriser l'apprentissage).
- Former les enseignants et les aides-enseignants pour l'utilisation des technologies fonctionnelles et de suppléance à la communication afin de favoriser un environnement propice à la communication pour les utilisateurs à travers l'édifice.
- Participer au programme *Bienvenue à la maternelle*^{MC} ou à d'autres programmes semblables pour favoriser la transition des familles vers le système scolaire.
- Fournir du perfectionnement professionnel au personnel de l'école ainsi que des séances d'information ou des ateliers aux parents.

Activités administratives

- Recueillir les données relatives aux élèves et rédiger des rapports.
- Consigner les services offerts aux élèves et autres activités, incluant les services fournis par les aide-orthophonistes.
- Consigner les communications avec les parents et les autres professionnels.
- Consigner l'information mentionnant si l'élève ou la famille a accès à des prestations, des allocations ou des exemptions et remplir les documents afférents.
- Superviser d'autres collègues orthophonistes, des aides-orthophoniste ou du personnel de soutien à l'éducation, des étudiants en orthophonie et des étudiants en aide en santé de la communication.

- Désinfecter le matériel d'évaluation et d'intervention entre chaque élève.
- Se déplacer d'un édifice à l'autre ou vers d'autres organismes à l'extérieur de l'école.
- Assister aux réunions du personnel.
- Siéger dans des comités de départements ou de districts scolaires.
- Participer aux activités de l'association ou de l'ordre professionnel.
- Participer à des activités de perfectionnement professionnel (exigences annuelles minimales de l'ordre ou d'une association).
- Remplir les documents nécessaires pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation (p. ex., consentement initial et continu).
- Agir à titre de superviseur ou de mentor auprès de collègues orthophonistes.

Adaptation des documents suivants:

American Speech-Language-Hearing Association. (2002). A workload analysis approach for establishing caseload/workload standards in the schools. Guidelines. *ASHA Desk Reference* (vol. 3). Rockville, MD: auteur.

de Castro, E. (communication personnelle, 27 juin 2021). *SLP Caseload/Workload Clusters*.